

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur
Bernard MATTER

Excusées : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA),
Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER),
Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah
KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 22 août 2025,
Délibère :

B/2025/066 : **Vendenheim - rue du Canal : Cession d'un bail à construction aux
consorts OTT et conclusion d'un protocole d'accord transactionnel-
communication avis des domaines**

Il est décidé :

1. D'autoriser la cession du bail à construction conclu le 19 février 2007 entre OPHEA et Madame
Rose SCHNEIDER épouse OTT au profit de l'un ou plusieurs des trois enfants majeurs de
Madame Rose SCHNEIDER épouse OTT.

Le prix de cette cession s'élève à 5 000 € HT net vendeur.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Lieudit Pfrimmertacker :

Section 2 n° 20 d'une surface de 4,07 ares

Section 2 n° 21 d'une surface de 3,15 ares

2. D'autoriser la signature d'un protocole d'accord avec Monsieur Pascal OTT et Madame Rose SCHNEIDER épouse OTT concernant l'apurement de la dette locative
3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme